

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 15

Artikel: Histoire d'un crime
Autor: Cavellier, Gabrielle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

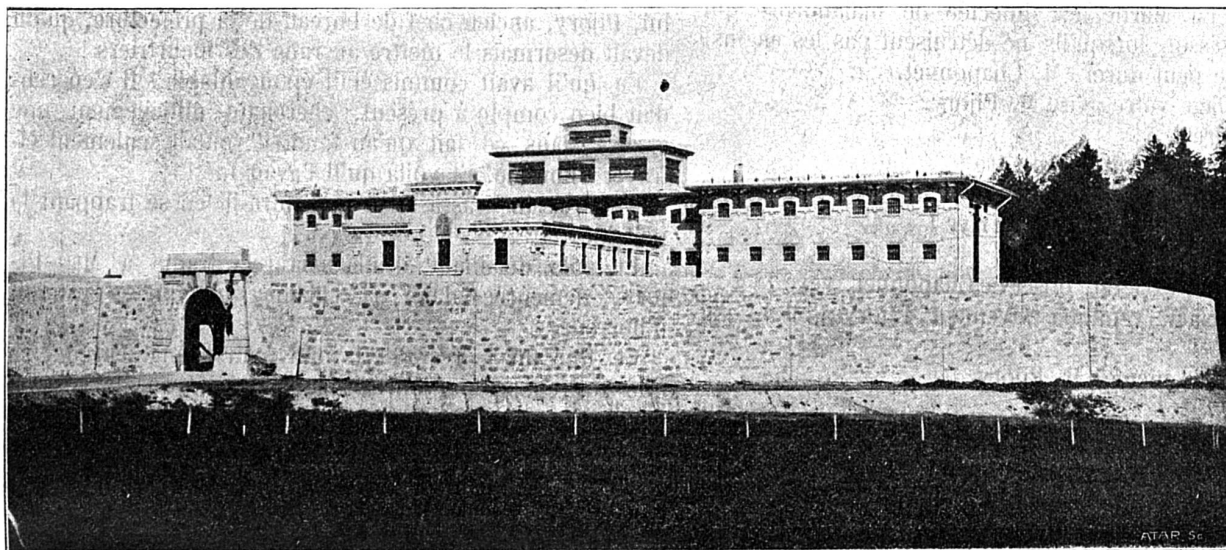
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles prisons de Lausanne

Les nouvelles prisons de Lausanne sont le *non plus ultra* du confort en matière de domicile forcé ; on y a appliqué le système dit « panoptique », ce qui veut dire simplement qu'il permet d'embrasser d'un seul coup d'œil

venus dans la même cellule.

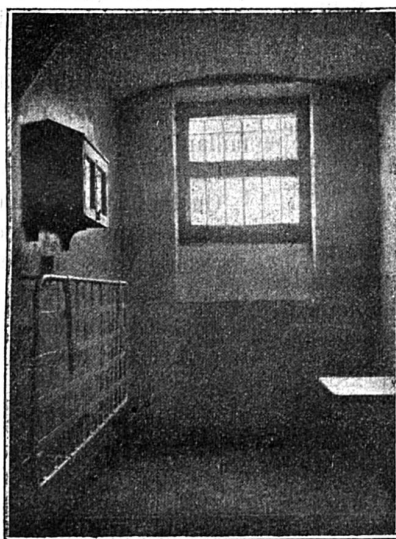
Chaque cellule contient un lit de fer qui se relève pendant la journée, — de façon à empêcher les prisonniers de dormir le jour, et de faire, la nuit, du tapage, une table, une planche, servant de siège, une petite armoire pour les aliments, un support pour la cruche à eau. Et c'est tout. Le mobilier est scellé au mur. Il y a un canal



Nouvelles prisons de Lausanne

tout l'intérieur du bâtiment. Le corps central, destiné à l'administration, est flanqué de deux ailes d'inégale longueur : l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Un vaste espace a été réservé pour de futurs agrandissements. Le tout est enclos d'un mur glacé, de cinq mètres de haut, rendant l'escalade impossible. Au bout des deux ailes, des baies vitrées, occupant toute la hauteur du bâtiment, laissent entrer la lumière à flots. Le corps central comprend le cabinet du juge informateur, celui du président du tribunal, une salle pour les avocats, etc. L'installation du parloir est très curieuse : une petite salle divisée en trois par deux grillages ; d'un côté, le détenu ; au milieu, le gardien ; de l'autre, le visiteur ; impossibilité de se passer de petits billets ou des outils pour tenter une évasion.

Au premier et au second étages sont aménagés 63 cellules, dont 43 cellules pour hommes (14 réservées plus spécialement aux condamnés) et 20 pour femmes (8 pour condamnées). L'établissement dispose de 74 lits, car, dans certains cas, il peut y avoir avantage à grouper deux ou trois pré-



Intérieur d'une cellule

de ventilation spécial à chaque cellule. Une petite ouverture vitrée, un « œil », percé dans la porte, permet de surveiller l'intérieur sans que l'habitant s'en doute. Le prisonnier ne peut absolument pas communiquer avec ses voisins, soit en frappant des coups contre le mur, soit — ce qui se passe dans de nombreux établissements semblables — par les conduites des W. C. Impossible aussi de percer les murs, extrêmement durs. Une fenêtre grillée, dont la partie supérieure seule peut s'ouvrir, donne du jour en suffisance.

Au sous-sol, se trouvent des cellules spéciales pour récalcitrants ; là, le prisonnier n'aura pas à sa disposition pour dormir qu'un simple plan incliné. L'obscurité la plus complète y peu être faite ; elle est souveraine, paraît-il, pour dompter, en peu d'heures, les prisonniers les plus farouches.

L'infirmerie, les ateliers, les salles

de bains et de désinfection, les cuisines sont aménagés d'après les dernières règles de l'hygiène. Le bâtiment, construit en ciment armé, répond entièrement aux exigences les plus récentes de la science criminaliste.

HISTOIRE D'UN CRIME

Les ménages Pijory et Chaponnet, possédant deux propriétés contiguës sur les bords de la Marne, voisinaient le plus agréablement du monde.

Pijory, un petit chauve, sanguin, de complexion colérique, était un ancien chef de bureau de la préfecture. Chaponnet, long, maigre, usé par trente-huit années de

boutique, avait, quant à lui, recueilli quelque aisance dans le commerce des denrées alimentaires.

Et chaque jour, tandis que leurs femmes demeuraient à deviser en raccommodant les chaussettes, Chaponnet et Pijory se livraient fraternellement aux plaisirs de la pêche, nul endroit de rivière ne leur étant inconnu, et leur science dans l'art de ferrer une ablette était d'ailleurs célèbre par tout le pays.

— M. Chaponnet, gronda un matin Pijory, tandis qu'ils gagnaient ensemble leur bateau amarrés le long de la rive, il se passe depuis plusieurs nuits des choses étranges ici. Les lignes de fond que nous tendons le soir sont certainement relevés par quelque contrebandier en notre absence. La preuve, c'est que les amorces ont disparu.

— J'ai fait aussi moi cette observation, bêla le doux Chaponnet. La Marne est infectée de malandrins qui volent le poisson lorsqu'ils ne détruisent pas les engins.

— Cela ne peut durer, M. Chaponnet.

— Je partage votre avis, M. Pijory.

— Que faire ?

— Prévenir le garde champêtre !

— Il n'effectue pas de tournées la nuit.

— Eloigner les bateaux de la rive !

— Puéril !

— Puéril est excessif, observa Chaponnet, vexé.

— Mais exact, répliqua vivement Pijory... Moi, j'ai mon idée.

— Et moi de même, M. Pijory.

— Quelle ?

— Souffrez que je la garde. Opérez de votre côté.

Pour la première fois depuis huit ans, les deux compères se quittèrent, ce soir-là, à demi fâchés l'un contre l'autre.

— Ah ! Pijory veut faire le malin, dit Chaponnet à sa femme. Eh bien, nous allons voir !

— Ce Chaponnet se croit un phénix, fit de son côté Pijory en rentrant chez lui, je vais lui montrer qu'il manque de précision.

Chaponnet s'enferma pendant une heure durant dans son cabinet de débarras. Il en sortit à la nuit noire tenant dans ses bras une sorte de fantôme vêtu d'une redingote hors d'usage et coiffé d'un chapeau de jonc, qu'il alla subrepticement placer dans son bateau ; puis, l'âme tranquille, il revint se coucher.

Pijory ne se coucha pas, lui. Malgré les supplications de sa femme « qui craignait du vilain », il s'établit à la fenêtre de la salle à manger qui donnait immédiatement sur la rivière, un panier de grosses pierres à côté de lui.

— Si j'aperçois mon voleur, vian ! je le dégringole ! proféra-t-il gravement.

M^{me} Pijory, âme douce, combattit vainement l'humeur belliqueuse de l'ex-chef de bureau. Du moins prétendit-elle ne pas vouloir tremper dans l'aventure, et se réfugia-t-elle au fond de la cuisine, pantelante d'émoi.

Pijory n'était pas beaucoup moins ému...

La noirceur de la nuit influait d'ailleurs sur son moral. On y voyait goutte. La rivière était un gouffre d'ombre.

— Que dissimule cette ombre ? rumina Pijory, inquiet sans savoir pourquoi.

Il n'avait pas achevé de se poser la question que la lune, apparaissant entre deux nuages, frappa l'eau de sa pâle clarté :

Aussitôt, Pijory poussa un cri d'indignation :

Là, à vingt-cinq pas de lui, sur son bateau ou sur celui de Chaponnet (il ne voyait pas au juste) la silhouette d'un homme se profilait. Vêtu d'une redingote en lambeaux et d'un chapeau de jonc, ce malandrin vaquait à sa besogne spoliatrice.

Le sang de Pijory ne fit qu'un tour. Saisissant la plus grosse pierre de ses munitions, il visa, puis, boum ! en-

voya le projectile juste dans le dos du brigand.

L'autre n'eut pas un cri. Il perdit l'équilibre et tomba face en avant dans la rivière.

Son acte homicide à peine accompli, Pijory tressaillit d'épouvante... Le brigand était sûrement noyé, puisque l'eau n'avait même pas clapoté dans sa chute.

Noyé !... Pijory se tâta pour voir s'il n'était pas le jouet d'un rêve... Noyé !... Ainsi, il en était arrivé là, lui, Pijory, ancien chef de bureau de la préfecture, qu'on devait désormais le mettre au rang des meurtriers !

• Ce qu'il avait commis était épouvantable ! Il s'en rendait bien compte à présent, cherchant difficilement une excuse dans ce fait qu'au fond, il voulait seulement effrayer l'homme. Et voilà qu'il l'avait tué !

— Assassin ! assassin ! murmura-il en se frappant la poitrine.

Et, pâle, défaillant, il alla narrer le drame à M^{me} Pijory, demeurée dans sa cuisine, et qui s'évanouit d'horreur.

Ce que fut le reste de la nuit pour le malheureux, ce que fut encore la journée suivante, je vous le laisse à deviner.

L'œil aux aguets derrière les jalousies closes, il épia la rivière, tremblant que quelque pêcheur ne repêchât le cadavre de sa victime, et ne dévoila ainsi son forfait. Bourrelé à la fois de remords et de la peur des gendarmes, il absorba à peine une tasse de bouillon que M^{me} Pijory lui mit de force entre les dents. Les heures lui semblèrent des siècles. Quand le jour commença à baisser, il parla sérieusement de se suicider.

Tout-à-coup un violent coup de sonnette retentit...

Il s'en fallut de peu que Pijory ne tombât raide mort.

— Va ouvrir, ma femme, articula-t-il d'une voix défaillante...

Ce n'était pas la police, mais simplement Chaponnet :

Quelle affaire ! quelle affaire ! glapit l'ex-épiciier en pénétrant dans la pièce où Pijory s'efforçait de reprendre ses sens. Vous ne devineriez jamais l'audace de nos gredins ! Savez-vous ce qu'ils ont fait la nuit dernière ? Ils sont allés comme de coutume lever mes lignes, et ont jeté à l'eau un mannequin que j'avais mis pour les effrayer !

— Un manne... oh ! vous dites un mannequin ?... En redingote... Avec un chapeau de jonc ?...

— Juste ? Vous l'avez donc vu ?

Pijory, abandonnant toute retenue, bondit de son fauteuil, et sauta au cou de Chaponnet :

— Mon ami, mon cher ami, mon meilleur ami, exulta-t-il, vous me rendez la vie, et l'honneur... Votre mannequin...

— Eh bien !...

— C'est moi qui l'ai tué ! Sauvé, mon Dieu ! je ne suis pas un assassin ! Non, M. Chaponnet, vous ne saurez jamais ce que c'est bon de n'être pas un assassin !... M^{me} Pijory, apporte-nous du champagne !

Chaponnet accepta de boire du champagne ; mais il dut renoncer à comprendre pourquoi Pijory avait été, puis n'avait plus été un assassin, celui-ci exigeant qu'on ne lui parlât jamais plus de cette tragédie, dont le souvenir, disait-il, lui donnait le cauchemar !